

**CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 7 OCTOBRE 2021
COMPTE RENDU SYNTHETIQUE**

1) Présentation par Monsieur Roland DELATTRE du programme « Petites Villes de Demain ».

Monsieur Roland DELATTRE, chef de projets du programme « Petites Villes de Demain », a présenté à l'assemblée ce dispositif qui est mis en place en trinôme avec les communes de Saint-Martin-les-Boulogne et Wimille.

I. ADMINISTRATION GENERALE

➤ RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

2) Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal en date du 29 juin 2021.

ADOPTE

Le Conseil Municipal a approuvé le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 29 juin 2021.

3) Transmission du rapport d'activités de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais au Conseil Municipal pour l'année 2020.

ADOPTE

Conformément à l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales « *Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le Président de l'EPCI peut être entendu, à sa demande, par le Conseil Municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.* ». Le compte administratif 2020 de la CAB qui tient lieu de rapport d'activités a été communiqué au Conseil Municipal.

ADOPTE

4) Avenant n°1 à la convention de coordination entre la police municipale et les forces de sécurité de l'Etat.

L'assemblée délibérante a approuvé la signature de l'avenant n°1 à la convention de coordination entre la police municipale et les forces de sécurité de l'Etat qui a été signée le 2 juin 2020, entre Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais, Monsieur le Procureur de la République et Monsieur le Maire.

II. FINANCES

➤ RAPPORTEUR : Monsieur LIEVENS

5) Budget Ville 2021 : Décision modificative n°2.

ADOPTE

La décision modificative n°2 du budget Ville 2021 s'équilibre en dépenses et en recettes à 1.135.265 Euros, dont - 61.386 Euros pour la section de fonctionnement et 1.196.651 Euros pour la section d'investissement.

6) Admissions en non-valeur de titres.

ADOPTE

Conformément à la demande de la Trésorerie, il s'avère nécessaire de reconnaître l'admission en non-valeur des titres suivants pour un montant de 1.071,09 Euros : Dépense à l'article 6541 (créances admises en non-valeur) :

- Exercice 2016 : Titres n°581 et 1392 – 119,43 euros
- Exercice 2017 : Titres n°799 et 960 – 84 euros
- Exercice 2018 : Titres n°934, 1077, 1188 et 1222 – 158 euros
- Exercice 2019 : Titres n°11, 22, 120, 976, 980, 981, 985, 1258, 1270, 1271 et 1377

7) Discordances avec la Trésorerie sur le capital restant dû d'emprunts : **Régularisation.** **ADOPTE**
Suite aux renégociations antérieures de deux prêts et après la constatation de discordances entre l'état de la dette tenu par la collectivité et la comptabilité du comptable municipal, il convient de procéder à la demande de ce dernier à des opérations de régularisation.

8) **Demande de garantie d'emprunt d'un montant de 100.000 Euros par le Syndicat Intercommunal Le Portel Outreau (SILPO) auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole destiné à financer des travaux à la piscine intercommunale.** **ADOPTE**
Le Syndicat Intercommunal Le Portel Outreau (SILPO) va contracter un emprunt de 100.000 Euros auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Nord de France, destiné à financer des travaux à la piscine intercommunale « Océane » et sollicite, à cet effet, la garantie d'emprunt des communes du Portel et d'Outreau, à hauteur de 50 % chacune.

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire.*

9) **Subventions aux associations : état complémentaire 2021 n°2.**

ADOPTE

Le Conseil Municipal a approuvé l'état complémentaire n°2 des subventions aux associations 2021, comme suit :

Institut de rencontres de la forme	11.500 €
Association AXEL	250 €
Association du Centre Social et Familial Espace Carnot	13.100 €
TOTAL	24.850 €

ADOPTE

10) **Signature d'un avenant à la convention signée entre la Commune et le Centre Social Espace Carnot.**

Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention complémentaire au Centre Social Espace Carnot de 13.100 Euros pour l'exercice budgétaire 2021, et par conséquent, il a autorisé Monsieur le Maire à signer un avenant à la convention signée entre la Commune et le Centre Social Espace Carnot le 29 juin dernier.

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur COPPIN.*

11) **Ecole privée Saint Jean-Baptiste : Participation financière : Modification.**

ADOPTE

Par délibération n°2021-50 en date du 6 avril 2021, le Conseil Municipal a fixé le forfait pour les élèves inscrits dans les classes élémentaires et maternelles de l'école Saint Jean-Baptiste de La Salle respectivement à 500 et 250 euros pour l'année scolaire 2020-2021. Il convient aujourd'hui de modifier cette délibération afin de réévaluer le forfait pour les élèves inscrits dans les classes maternelles à 500 euros pour l'année scolaire 2020-2021 et de prévoir l'augmentation graduelle ce même forfait, pour les années 2022 à 2026.

III. INFORMATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL

➤ RAPPORTEUR : *Madame DEWALLE.*

12) **Présentation au Conseil Municipal d'un bilan sur les animations estivales.**

Un bilan sur les animations estivales du pôle animations a été présenté à l'Assemblée Municipale.

➤ RAPPORTEURS : *Monsieur LEPRETRE – Madame REBAH*

13) Présentation au Conseil Municipal d'un bilan sur les activités estivales 2021 du Pôle Famille (Jeunesse et Sports).

Le Pôle Famille a proposé de nombreuses activités aux jeunes durant l'été.

Un bilan quantitatif et qualitatif de cette saison estivale a été présenté.

IV. URBANISME - DOMAINES - TRAVAUX

➤ *RAPPORTEUR : Monsieur DUVAL*

14) Installations classées - Demande d'enregistrement par la Communauté d'Agglomération du Boulonnais en vue d'exploiter un projet de construction de 7 cellules pour des activités de mareyage situées rue Marengo et rue d'Alsace à BOULOGNE SUR MER : Avis du Conseil Municipal. **AVIS FAVORABLE**

Le Conseil Municipal a donné un avis favorable sur la consultation pour la demande d'enregistrement par la Communauté d'Agglomération du Boulonnais en vue d'exploiter un projet de construction de 7 cellules pour des activités de mareyage situées rue de Marengo (cellules 1 à 4) et rue d'Alsace (cellules 5 à 7) à Boulogne-sur-Mer. La consultation se déroulera du 13 septembre au 13 octobre 2021 inclus.

15) Adhésion au groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel, de fournitures et de services associés avec la Fédération Départementale de l'Energie 62. **ADOPTE**

L'assemblée délibérante a décidé d'adhérer au groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel, de fournitures et de services associés (version 2021), la FDE 62 étant coordonnateur de ce groupement de commandes pour le compte de ses adhérents.

16) Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la Fédération Départementale d'Energie 62 pour la réalisation de travaux d'effacement des réseaux (électricité, éclairage public et communications électroniques) pour le « quartier de la Neuville : rue de l'Aigle ». **ADOPTE**

Il est prévu de passer une convention de maîtrise d'ouvrage avec la Fédération Départementale d'Energie 62 pour la réalisation des travaux d'effacement des réseaux électriques basse tension, éclairage public et communications électroniques situés « quartier de la Neuville : rue de l'Aigle » afin d'en définir la maîtrise d'ouvrage et les responsabilités liées à la conception et à l'exécution des travaux.

17) Approbation du SDECI (Schéma de Défense Extérieure Contre l'Incendie).

ADOPTE

L'assemblée délibérante a approuvé le rapport du Schéma de Défense Extérieure Contre l'Incendie établi par VEOLIA, à la demande de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais qui présente les préconisations nécessaires afin d'assurer la défense incendie sur le périmètre de la Commune.

18) Cession par l'OPH Pas-de-Calais Habitat d'un logement locatif social sis 63 boulevard du Général de Gaulle à Le Portel : Avis du Conseil Municipal. **AVIS FAVORABLE**

Conformément aux articles L 443-7 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitation, le Conseil Municipal a donné un avis favorable à la cession par l'OPH Pas-de-Calais Habitat d'un logement locatif social sis 63 boulevard du Général de Gaulle à Le Portel.

V. SUBVENTIONS - CADRE DE VIE - DEVELOPPEMENT DURABLE

➤ *RAPPORTEUR : Monsieur LEDEZ*

19) Région « Hauts de France » - Redynamisons nos centres-villes et centres-bourgs : Aménagement de l'Entonnoir – phase 2. **ADOPTE**

Il est prévu de solliciter une subvention auprès de la Région dans le cadre de l'appel à projets « redynamisons nos centres-villes et centres-bourgs » pour l'aménagement de l'Entonnoir, pour un montant estimé de travaux avec honoraires de 341.294,14 Euros HT.

20) Région « Hauts de France » - Redynamisons nos centres-villes et centres-bourgs : Aménagement de la place de l'Eglise – phase 3.

ADOPTE

Dans le cadre de l'appel à projets « redynamisons nos centres-villes et centres-bourgs », le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la Région pour l'aménagement de la place de l'Eglise – phase 3, pour un montant estimé de travaux avec honoraires de 1.357.282 Euros HT.

21) Dotation de Solidarité Communautaire pour les équipements communaux : demande de subvention - Aménagement de la place de l'Eglise – phase 3. **ADOPTE**

Le Conseil Municipal a approuvé les travaux d'aménagement de la place de l'Eglise – phase 3, pour un montant de 1.357.282 Euros HT et a autorisé Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais au taux maximum, au titre de la Dotation de Solidarité Communautaire pour les équipements communaux (DSCe).

ADOPTE

22) Demande de subvention au Conseil Départemental pour l'aménagement de la place de l'Eglise – phase 3.

Il convient de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au taux maximum pour l'aménagement de la place de l'Eglise – phase 3. Le montant de l'opération est estimé à 1.357.282 Euros HT.

ADOPTE

23) Demande de subvention au Conseil Départemental pour un aménagement de sécurité routière.

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental pour un aménagement de voirie relatif à la sécurité routière, dont le montant total s'élève à 53.906,80 Euros HT.

24) Appel à projet « Nos Quartiers d'Eté » : demandes de subventions 2021. **ADOPTE**

La Ville du Portel a répondu à l'appel à projet « Nos Quartiers d'Eté » pour les familles ne partant pas en vacances. Conformément aux axes de ce programme, la Ville propose des actions pour des publics de différents âges. Ces actions ont été regroupées dans deux dossiers différents portés par la médiathèque d'une part, par le pôle famille d'autre part.

✓ **Animations culturelles** : des randonnées culturelles et artistiques sur la commune, l'acquisition de petits matériels outdoor, une journée de visite patrimoniale dans la région pour les seniors.

✓ **Animations sportives** : la fête du sport, le remplacement du matériel usagé de la base de loisirs (paddle, pagaie et canoë kayaks).

Il convient donc de solliciter deux subventions de 4.800 Euros auprès de l'Etat, pour une dépense totale de 6.000 Euros pour chaque dossier.

➤ **RAPPORTEUR** : *Monsieur le Maire*

25) « Architectures et couleurs porteloises » : Attribution de subventions communales.

ADOPTE

Dans le cadre de l'Opération « architectures et couleurs porteloises », le Conseil Municipal a délibéré sur l'octroi de subventions municipales à des particuliers ou à des commerçants pour la réalisation de travaux de façades.

VI. JEUNESSE ET SPORTS

➤ **RAPPORTEURS** : *Monsieur LEPRETRE - Madame REBAH.*

26) Ouverture d'un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) sur le temps périscolaire : Modalités et tarification. **ADOPTE**

Le Conseil Municipal a approuvé la mise en place des accueils de loisirs sans hébergement sur le temps périscolaire et à en fixer les modalités et la tarification.

VII. CITOYENNETE

➤ *RAPPORTEUR* : Madame REBAH

27) 2021-2022 « Le Portel fête la citoyenneté » : **Présentation des actions au Conseil Municipal.**

La Ville propose de fêter la citoyenneté sous toutes ses formes à travers diverses actions (animations, journées thématiques, expositions...) mettant en avant les valeurs auxquelles toutes et tous sommes attachés.

Ces actions qui se dérouleront de septembre 2021 à juin 2022 ont été présentées à l'assemblée municipale.

VIII. COMPTE RENDU DE L'EMPLOI DE DELEGATION DE MONSIEUR LE MAIRE

Délibération n°2020-52 en date du 11 juin 2020.

➤ *RAPPORTEUR* : Monsieur le Maire.

✓ **Restauration : service minimum : Tarification.**

La commune a assuré un service minimum d'accueil à l'école Camus pendant les vacances scolaires du 12 au 23 avril dernier. Par arrêté municipal n°2021-134 en date du 6 avril 2021, le tarif du ticket de cantine a été fixé à 3,50 euros.

✓ **Mini-camps – juillet 2021 : Tarifs.**

Par arrêté municipal n°2021-136 en date du 19 mai 2021, les tarifs des mini-camps organisés à la base de loisirs de Jumièges-le-Mesnil ont été fixés comme suit :

7/10 ans : Du lundi 12 au samedi 17 juillet 2021	Portelois : 75 Euros Extérieurs : 175 Euros
11/15 ans : Du mercredi 21 au vendredi 30 juillet 2021	Portelois : 125 Euros Extérieurs : 275 Euros
12/17 ans (CAJ) : Du mercredi 17 au mercredi 21 juillet 2021	20 Euros

✓ **CAJ : Tournoi de foot city – 12 juin 2021 : Tarifs.**

Un tournoi de foot city avec vente de gâteaux a été organisé à Pierre Loti, le samedi 12 juin 2021, par les jeunes fréquentant le CAJ (rue de Reims). Le tarif des gâteaux a été fixé à 1 Euro par arrêté municipal n°2021-203 en date du 27 mai 2021.

✓ **« Le Portel Game Show » - 3 juillet 2021 : Tarifs.**

Dans le cadre de la semaine de la jeunesse, « Le Portel Game Show » a été organisé le samedi 3 juillet 2021, avec vente de boissons et de confiseries. Les tarifs ont été fixés comme suit : boissons : 1 Euro – Eau : 0,50 Euro – croque monsieur : 1,50 Euros – Barres chocolatées : 1 Euro (Arrêté municipal n°2021-204 du 27 mai 2021).

✓ **Sortie au parc Astérix – 4 juillet 2021 : Tarification.**

Une sortie au parc Astérix à Paris a été organisée, le dimanche 4 juillet 2021, à l'attention des jeunes portelois de 12 à 25 ans. Par arrêté municipal n°2021-205 en date du 27 mai 2021, la participation financière a été fixée à 20 euros.

✓ **Cession de gré à gré d'un bien mobilier.**

Par arrêté municipal n°2021-229 en date du 8 juin 2021, la commune a procédé à la cession de gré à gré d'un bateau semi rigide modèle Falcon 510 2002 et d'un moteur hors bord de marque Suzuki d'une puissance de 50 CV moyennant la somme de 500 euros.

✓ **CAJ : Sortie Paintball à Beaumerie Saint Martin – 6 août 2021 : Tarifs.**

Une sortie Paintball a été organisée à Beaumerie Saint Martin à l'attention des jeunes de 12 à 17 ans fréquentant le CAJ (rue de Reims) et possédant la carte PASS, le vendredi 6 août 2021. La participation financière a été fixée à 10 Euros (arrêté municipal n°2021-297 en date du 6 juillet 2021).

✓ **CAJ : Sortie pêche à Tingry – 13 août 2021 : Tarifs.**

Par arrêté municipal n°2021-298 en date du 6 juillet 2021, la participation financière d'une sortie pêche à Tingry le vendredi 13 août 2021, à l'attention des jeunes de 12 à 17 ans fréquentant le CAJ (rue de Reims) et possédant la carte PASS a été fixée à 5 Euros.

✓ **CAJ : Sortie à Bagatelle – 20 août 2021 : Tarifification.**

Une sortie à Bagatelle a été organisée, le vendredi 20 août 2021, à l'attention des jeunes de 12 à 17 ans, possédant la carte PASS. La participation financière à cette sortie a été fixée à 10 euros (Arrêté municipal n°2021-299 en date du 6 juillet 2021).

✓ **CAJ : Sortie au Dark Laser – 27 août 2021 : Tarifs.**

Par arrêté municipal n°2021-300 en date du 6 juillet 2021, la participation financière d'une sortie au Dark Laser le vendredi 27 août 2021, à l'attention des jeunes de 12 à 17 ans fréquentant le CAJ (rue de Reims) et possédant la carte PASS a été fixée à 8 Euros.

✓ **Ouverture d'une ligne de trésorerie de 1.660.000 Euros auprès de la Banque Postale.**

Pour financer ses besoins ponctuels de trésorerie, la Ville a contracté une ligne de trésorerie auprès de la Banque Postale d'un montant de 1.660.000 Euros, par arrêté municipal n°2021-304 en date du 21 juillet 2021, dont voici les principales caractéristiques : Durée : un an – Taux d'intérêt : 0,49 % l'an – Taux Effectif Global : 0,59 % – Commission d'engagement : 1.660 Euros.

✓ **Régie de recettes « dons et quêtes aux mariages » : Suppression.**

Compte tenu des faibles encaisses et conformément aux préconisations de Monsieur le Trésorier, la régie de recettes « dons et quêtes aux mariages » a été dissoute au 31 août 2021, par arrêté municipal n°2021-369 en date du 16 août 2021.

✓ **Régie de recettes « photocopies et éditions de listes informatiques » : Modification.**

Par arrêté municipal n°2021-370 en date du 16 août 2021, l'objet de la régie de recettes « photocopies et éditions de listes informatiques » a été étendu aux recettes afférentes à la délivrance de duplicata de livret de famille et des dons et quêtes aux mariages, à compter du 1er septembre 2021.

QUESTION SUPPLEMENTAIRE

➤ RAPPORTEURS : Monsieur LEPRETRE – Madame REBAH.

28) Organisation d'un séjour de ski à Bellevaux du 12 au 19 février 2022.

ADOPTE

Date d'affichage : Le 08/10/2021